



FIDAXE

FONDATION GABRIEL PERI
Tour Eссор
14, rue Scandicci
93500 PANTIN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Siège Social : ZAC du beau pré – Le village 2800 – 62131 VERQUIN
Tél. : 03 21 52 88 33– Port. : 06 19 49 00 75

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
Inscrite au Tableau de l'Ordre de Lille et membre de la Compagnie Régionale de Douai
S.A.R.L. au capital de 3 000 € - R.C.S. ARRAS B 479 370 231



FIDAXE

FONDATION GABRIEL PERI
Tour Essor
14, rue Scandicci
93500 PANTIN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Mesdames,

Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation GABRIEL PERI relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation à la fin de cet exercice.

Siège Social : ZAC du beau pré – Le village 2800 – 62131 VERQUIN
Tél. : 03 21 52 88 33– Port. : 06 19 49 00 75

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
Inscrite au Tableau de l'Ordre de Lille et membre de la Compagnie Régionale de Douai
S.A.R.L. au capital de 3 000 € - R.C.S. ARRAS B 479 370 231



Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note de l'annexe des comptes annuels concernant les événements significatifs de l'exercice et les événements postérieurs à la clôture qui expose la situation de la Fondation dans le contexte de crise sanitaire liée au Covid-19 et les impacts de cet événement sur les comptes 2021.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les contrôles ont porté sur l'ensemble des cycles et plus particulièrement sur les cycles produits, trésorerie, personnel, fournisseurs/achats ainsi que sur les procédures de contrôle interne en raison de l'importance de ces postes. Les sondages et les contrôles effectués ont contribué à l'expression de notre opinion.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.



Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés au Conseil d'administration

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier de votre Trésorière et dans les documents adressés aux membres de la Fondation sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de la Fondation relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de la Fondation.

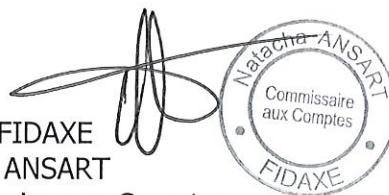


Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

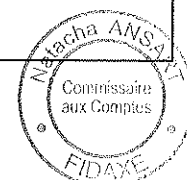
Fait à Verquin, le 28 février 2022

Cabinet FIDAXE
Natacha ANSART
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
de Douai



Bilan Actif

		31/12/2021			31/12/2020
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	41 334		41 334	40 454
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions	560 139	213 124	347 015	371 555
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	79 172	65 157	14 015	19 240
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
COMPTES DE REGULARISATION	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	228 181		228 181	228 114
	TOTAL (I)	908 826	278 281	630 545	659 363
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	134 568	27 899	106 668	106 285
COMPTES DE REGULARISATION	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	3 073		3 073	1 763
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	10 157		10 157	11 279
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	444 717		444 717	442 697
	Charges constatées d'avance	16 537		16 537	8 019
	TOTAL (II)	609 051	27 899	581 151	570 043
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
COMPTES DE REGULARISATION	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecart de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à V)	1 517 877	306 181	1 211 696	1 229 407
(1) dont droit au bail (2) dont à moins d'un an (3) dont à plus d'un an					



Bilan Passif

		31/12/2021	31/12/2020
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	791 583	791 583
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres		
	Report à nouveau	249 109	264 045
	Excédent ou déficit de l'exercice	515	(14 936)
	Total des fonds propres (situation nette)	1 041 207	1 040 692
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres		
	Total des fonds propres	1 041 207	1 040 692
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	94 652	88 675
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés	94 652	88 675
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	500	500
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	40 282	56 876
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	35 016	42 562
DETTES DIVERSES	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	39	
	Produits constatés d'avance		102
	Total des dettes	75 837	100 039
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	1 211 696	1 229 407
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	515,09	(14 936,10)
	(1) Dont à moins d'un an	75 837	100 039
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	500	500

Compte de Résultat

1/2

		31/12/2021	31/12/2020
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations		
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service		
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	500 000	500 000
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	1 100	18 180
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	90	
	Utilisations des fonds dédiés	88 675	99 700
	Autres produits	58 705	27 260
Total des produits d'exploitation		648 570	645 140
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock	(7 151)	(12 127)
	Autres achats et charges externes	226 326	261 720
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	14 045	13 718
	Salaires et traitements	205 368	200 287
	Charges sociales	86 569	80 939
	Dotation aux amortissements et dépréciations	38 311	36 268
	Dotation aux provisions		
	Reports en fonds dédiés	94 652	88 675
	Autres charges	396	949
Total des charges d'exploitation		658 516	670 429
RESULTAT D'EXPLOITATION		(9 946)	(25 290)

Compte de Résultat

2/2

		31/12/2021	31/12/2020
RESULTAT D'EXPLOITATION		(9 946)	(25 290)
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	10 461	10 354
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		10 461	10 354
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières			
RESULTAT FINANCIER		10 461	10 354
RESULTAT COURANT avant impôts		515	(14 936)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL			
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			
TOTAL DES PRODUITS		659 031	655 493
TOTAL DES CHARGES		658 516	670 429
EXCEDENT ou DEFICIT		515	(14 936)
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			305 010
Prestations en nature			
Bénévolat		358 123	305 010
TOTAL		358 123	610 020
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole		358 123	305 010
TOTAL		358 123	305 010

Annexe aux comptes

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Informations générales et description de l'activité

La Fondation Gabriel Péri est une association reconnue d'utilité publique.

Elle a pour but de participer à la compréhension, la diffusion et l'appropriation du patrimoine intellectuel et pratique accumulé en France et dans le monde par les luttes sociales et politiques, et par le mouvement des idées.

Faits caractéristiques

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 211 696 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 659 031 euros** et un total **charges de 658 516 euros**, dégageant ainsi un **résultat de 515 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2021** et finit le **31/12/2021**.

Il a une durée de **12 mois**.

Evènements significatifs de l'exercice

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour l'élaboration des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entités, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir.

Evènements postérieurs

L'épidémie de Covid 19 se poursuit en 2022. La direction n'est toutefois pas en capacité d'apprécier l'impact global de cette crise pour l'avenir et n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause sa capacité de à poursuivre son exploitation.

Référentiel comptable

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Ils sont présentés conformément aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au PCG sous réserve des dispositions particulières figurants dans le règlement ANC 2018-06 modifié, du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif et ses règlements modificatifs.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

Règles et méthodes comptables

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont :

Annexe aux comptes

Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Les immobilisations sont amorties conformément aux dispositions des articles 214-11 à 214-14 du Plan Comptable Général.

Les amortissements pour dépréciation des immobilisations corporelles sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie usuelle (hors composant des immeubles) :

Catégorie	Mode	Durée
Installation et agencement	Linéaire	10 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	10 ans
Matériel vidéo	Linéaire	5 ans

Les durées d'amortissement des composants des immeubles sont les suivantes :

Composant	Durée d'amortissement
Structure	25 ans
Electricité	15 ans
Plomberie	15 ans
Menuiseries	15 ans

Une dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles est comptabilisée lorsque la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Une dépréciation des immobilisations financières est constatée lorsque la valeur présente un risque de non recouvrement.

Stocks et en cours

Les produits finis et les en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Si la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable, une provision pour dépréciation du stock est constatée.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Ainsi, les stocks de livres de plus de 4 ans sont provisionnés à hauteur de 50 %.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque et en caisse, ainsi que les bons qui sont dès leur souscription, remboursables à tout moment.

Les soldes des comptes bancaires portés au bilan sont conformes à ceux figurant sur les relevés de banque compte tenu des chevauchements dument justifiés.

Les caisses font l'objet d'un inventaire physique à la clôture de l'exercice.

Charges constatées d'avance

Annexe aux comptes

Elles concernent les charges engagées jusqu'à la clôture de l'exercice dont la fourniture ou la prestation interviendra ultérieurement.

Fonds dédiés

Les fonds dédiés qui ne sont pas entièrement utilisés au cours de l'année 2021 dans le cadre des opérations pour lesquelles ils ont été collectés, sont inscrits en charges sous la rubrique « Reports en fonds dédiés » afin de constater l'engagement pris par l'association de poursuivre les réalisations des dits projets avec comme contrepartie du passif du bilan la rubrique « fonds dédiés ».

De même, les sommes inscrites sous la rubrique « fonds dédiés » sont reprises en produits du compte de résultat au cours des exercices suivants, au rythme de réalisation des engagements, par le crédit du compte « Utilisations des fonds dédiés ».

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entité à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision par l'entité.

Produits constatés d'avance

Ils ne concernent que les produits comptabilisés jusqu'à la clôture de l'exercice dont la fourniture ou la prestation interviendra ultérieurement.

Subventions

Le montant des subventions comptabilisées au 31/12/2021 s'élève à 500 000 €.

Il s'agit de subventions reçues du financeur suivant : Le Premier Ministre

Résultat exceptionnel

Les charges et produits exceptionnels incluent les éléments extraordinaires, ainsi que les éléments qualifiés d'exceptionnels dans leur nature par le droit comptable, principalement les résultats sur cessions d'immobilisations.

Contributions volontaires en nature

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à une entité un travail, des biens ou des services à titre gratuit.

La nature des contributions volontaires en nature est la suivante :

- Bénévolat.

Conformément au règlement ANC 2018-06, l'association comptabilise ces dernières "au pied" du compte de résultat pour un montant de 358 123 €.

Nous retenons deux formes de bénévolat que nous valorisons de deux façons différentes :

- Les animateurs (séminaires, rencontres, animation de collectifs et de conférences, ...) voient leur participation valorisée sur la base du traitement des chargés de mission salariés par la fondation, soit : 33 € de l'heure toutes charges comprises.

Hors salariés, 167 animateurs ont consacré 6 881 heures au succès des initiatives de la Fondation, valorisées pour un total de 227 073 €.

- Les auteurs (articles dans la revue "La Pensée", rédaction des notes et des rapports, ...) voient leur participation valorisée sur la base généralement constatée de 50 € le feuillet de 1 500 signes.

Ainsi, pour la publication des numéros de la revue "La Pensée", de la revue numérique "Silomag", des Cahiers de santé publique et de protection sociale, de deux notes ("Trois visages d'Aragon et Manuel de la bataille des retraites"), des contributions pour l'anniversaire des 150 ans de la Commune de Paris et pour la rédaction de questions pour la version numérique de Cocoquiz, 169 auteurs ont produit 2 621 feuillets pour un total valorisé de 131 050 €.

Engagements de retraite

Conformément à la loi et/ou la convention collective, l'entité doit verser une indemnité de fin de carrière à ses salariés lors de leur départ en retraite.

Au 31 décembre, le montant de la provision pour indemnités de départ à la retraite mentionnée ci-dessous ne fait pas l'objet d'enregistrement comptable. Le montant a été estimé selon la méthode suivante :

Annexe aux comptes

- Indemnité prévue par le droit du travail
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux d'actualisation : 0,98 %

Le montant total des IDR ainsi calculé est de 13 415 €.

Engagements financiers et suretés réelles données et reçues

* Engagements reçus : Néant

* Engagements donnés : Néant

Fonds de dotation

L'article 11 des statuts précise que "le fonds de dotation sera placé en valeurs mobilières, cotées ou non cotées à une bourse officielle française ou étrangère, en titres de créances négociables, en obligations assimilables du Trésor, en immeubles nécessaires au but poursuivi ou en immeubles de rapport."

Au 31/12/2021, le fonds de dotation s'élève à 791 583 € placé comme suit :

- Immeuble : 576 285 €
- Placement Suravenir : 6 776 €
- Placements SCPI : 216 536 €



Immobilisations

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2021
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Viremt.p.à p.	Cessions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Donations temporaires d'usufruit					
	Autres	40 454	880			41 334
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	40 454	880			41 334

CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre	560 139				560 139
	sur sol d'autrui					
	instal. agencet aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels					
	Instal., agencement, aménagement divers	20 766				20 766
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	60 341	2 657		4 592	58 406
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	641 246	2 657		4 592	639 311

BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES						
--	--	--	--	--	--	--

FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières	228 114	67			228 181
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	228 114	67			228 181

TOTAL	909 814	3 605		4 592	908 826
--------------	----------------	--------------	--	--------------	----------------

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2021
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre	188 584	24 540		213 124
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres instal., agencement, aménagement divers	15 633	1 437		17 070
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	46 234	6 446	4 592	48 088
Emballages récupérables et divers					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		250 451	32 423	4 592	278 281
TOTAL		250 451	32 423	4 592	278 281

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2021
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations incorporelles corporelles legs ou donations des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours	22 012	5 888		27 899
	Sur comptes clients, usagers				
	Sur créances reçues par legs ou donations				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	22 012	5 888		27 899
TOTAL GENERAL		22 012	5 888		27 899
Dont dotations et reprises - d'exploitation - financières - exceptionnelles			5 888		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		31/12/2021	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	228 181		228 181
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers	3 073	3 073	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 457	2 457	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	7 462	7 462	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
	Débiteurs divers	238	238	
	Charges constatées d'avance	16 537	16 537	
TOTAL DES CREANCES		257 947	29 766	228 181
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2021	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	500	500		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	40 282	40 282		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	12 448	12 448		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	20 992	20 992		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	1 576	1 576		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
	Autres dettes	39	39		
	Dettes représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		75 837	75 837		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2021
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

NEANT

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2021
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			16 537
YXIME/GENIEZ CHARGES COPROPRIETE		8 542	
BILLETS DAKAR		7 145	
RELECTURE LA PENSEE		849	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			16 537

Produits à recevoir

31/12/2021

Total des Produits à recevoir		3 216
Autres créances		3 216
INTERETS COURUS A RECEVOIR	3 216	

Charges à payer

31/12/2021

Total des Charges à payer		23 369
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit INTERETS COURUS A PAYER	500	500
Dettes fournisseurs et comptes rattachés FOURNISSEURS FACT A RECEVOIR	6 844	6 844
Dettes fiscales et sociales DET TES PROVISIONNEES POUR CONG CHARGES SOCIALES SUR PROV CONG	11 791 4 233	16 024

Variation des Fonds Propres

	Fonds propres clôture 31/12/2020	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2021
Fonds propres sans droit de reprise	791 583				791 583
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité					
Autres réserves					
Report à nouveau	264 045	(14 936)			249 109
Excédent ou déficit de l'exercice	(14 936)	14 936	515		515
Situation nette	1 040 692		515		1 041 207
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	1 040 692		515		1 041 207

Variation des Fonds Dédiés

	Fonds dédiés clôture 31/12/2020	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 31/12/2021	
			Montant global	dont rembour- sements		Montant global	dont fds dédiés à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation	88 675		88 675		94 652	94 652	
Subvention reportée excédent Premier Mi							
Contributions financières d'autres org.							
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL	88 675		88 675		94 652	94 652	

Evaluation des contributions volontaires en nature

Répartition par nature de produits	31/12/2021	31/12/2020
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat BENEVOLAT	358 123	305 010
	358 123	305 010
Total	358 123	305 010

Répartition par nature de charges	31/12/2021	31/12/2020
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations		
Personnel bénévole BENEVOLAT	358 123	305 010
	358 123	305 010
Total	358 123	305 010